

Mot de la présidente

Mai-Juin 2019

Chères membres,

Que d'étapes franchies et de victoires dans les deux derniers mois! Mon équipe syndicale et moi sommes fières de pouvoir vous présenter cette édition de votre journal d'information syndicale qui permettra de vous faire état des différents accomplissements et réussites du printemps 2019. Nous avons tout d'abord convenu au début mai 2019 avec l'Employeur de former un comité paritaire local afin de lutter contre le TSO. À la mi-mai, l'exercice paritaire de rehaussement de postes à temps complet a été complété après 5 semaines de travaux intensifs précédés par environ 7 mois de travaux d'analyse par votre Comité de la lettre d'entente no.6. L'entrée en vigueur de ce rehaussement se fera d'ici le 29 septembre prochain. Finalement, à la suite de la passivité et la mauvaise gestion de l'Employeur dans le dossier du comité de soins en inhalothérapie au Kamouraska, mais également pour l'ensemble des départements d'inhalothérapie du Bas Saint-Laurent, nous avons tenu le 12 juin dernier une manifestation devant l'Hôpital de Rivière-du-Loup dans le cadre du conseil national de la FIQ qui se déroulait à Rivière-du-Loup les 11 et 12 juin derniers. En tout, plus de 300 déléguées nationales étaient présentes à cette démonstration de force devant les installations du CISSS pour prêter main forte aux inhalothérapeutes du Bas Saint-Laurent !

Ensemble, nous sommes plus fortes !

Bonne lecture !

Cindie Soucy

Présidente

Comité paritaire TSO

Création d'un comité paritaire local pour diminuer le recours au temps supplémentaire obligatoire

🚩 Votre équipe syndicale FIQ SPSICR-BSL est fière de vous annoncer qu'à la suite d'une commande de la Ministre ainsi qu'une rencontre avec Mme Isabelle Malo, présidente-directrice générale du CISSS ainsi qu'Annie Leclerc, directrice des ressources humaines, survenue le 2 mai dernier, nous avons convenu de former un comité de travail paritaire qui se penchera sur la question du temps supplémentaire obligatoire (TSO). Ce comité paritaire formé de 6 personnes a commencé à siéger le 13 juin 2019, celui-ci aura pour mission de se pencher sur le TSO, ses causalités ainsi que ses conséquences pour l'ensemble des salariées du CISSS. Bien que l'employeur ait tardé à nous convoquer pour la première rencontre et que nous avons dû leur effectuer une relance lors du conseil d'administration du CISSS du 29 mai dernier, nous sommes confiantes que ce comité de travail permettra de mettre en place des mesures concrètes afin d'enrayer ce fléau.

Manifestation du 12 juin 2019

Rivière-du-Loup, 12 juin 2019 – Des centaines de professionnelles en soins de partout au Québec étaient réunies devant le Centre hospitalier régional Grand-Portage de Rivière-du-Loup pour dénoncer les conditions



de travail difficiles des inhalothérapeutes de la région et soutenir particulièrement celles travaillant à Kamouraska. « Quand une inhalothérapeute démissionne parce que les horaires sont insoutenables et que chaque transfert en ambulance laisse des patient-e-s à découvert, c'est que la situation n'est pas seulement préoccupante, elle est dramatique », a affirmé la présidente de la FIQ - Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du Bas-Saint-Laurent, Cindie Soucy. Pour la porte-parole syndicale régionale, la cadence de travail demandée aux inhalothérapeutes est carrément démente. « Les inhalothérapeutes de Kamouraska sont continuellement de garde. Elles ne peuvent pas s'éloigner à plus de 30 minutes de leur lieu de travail, elles doivent constamment prévoir des gardiennes pour leurs enfants au cas où elles devraient se rendre au travail. C'est impossible pour elles de prendre congé, de concilier leur vie familiale et professionnelle », a poursuivi madame Soucy.

À l'instar des professionnelles en soins de la province, les inhalothérapeutes de la région sont victimes des problèmes d'attraction et de rétention causés par les mauvaises conditions de travail et d'exercice et l'inaction de l'employeur. « Les médias parlent souvent des infirmières et infirmières auxiliaires, mais peu des inhalothérapeutes. Pourtant, elles possèdent une expertise unique et jouent un rôle fondamental dans les équipes de soins. Les inhalothérapeutes sont requises dans plusieurs environnements, notamment au bloc opératoire, à l'urgence, aux soins intensifs, mais aussi dans les CLSC et les CHSLD. La surcharge de travail vécue à Kamouraska est le lot de toutes les inhalothérapeutes qui travaillent en région, partout au Québec. Il est plus qu'urgent que l'employeur reconnaisse leur travail et leur offre un environnement de travail intéressant », a demandé la présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec-FIQ, Nancy Bédard.

Pour Linda Lapointe, elle-même inhalothérapeute et vice-présidente de la FIQ, la situation qui prévaut à Kamouraska ne peut plus perdurer. « Les inhalothérapeutes qui y travaillent sont en détresse et la qualité et la sécurité des soins sont compromises. Cet état de fait ne semble pas ébranler l'employeur qui continue à leur offrir des conditions de travail anémiques, fait de la substitution de titre d'emploi ou a recours aux heures supplémentaires à outrance. La manifestation d'aujourd'hui fait suite à une série d'interventions du syndicat et vient marquer la fin de la récréation pour cet employeur qui refuse depuis trop longtemps de s'attaquer de front aux problèmes. Il doit mettre en place des solutions rapidement tant au bénéfice des inhalothérapeutes que pour celui des patient-e-s », a conclu madame Lapointe.



Bilan du mois des professionnelles

Le mois de mai en est un important pour l'ensemble des professionnelles en soins! Afin de souligner le travail acharné fait chaque jour avec professionnalisme et respect et ce, malgré des conditions de travail plus que difficile, le SPSCIR-BSL a tenu à souligner ce mois en procédant à la

diffusion de la formation RREGOP qui s'est tenue les 14, 15 et 16 mai derniers aux installations de Rimouski, d'Amqui et de Rivière Du Loup. Une boîte à lunch y a été servie et des cupcakes offerts aux membres présentes. Des tournées des installations ont également été faites avec distribution de café, muffins et objets promotionnels dans les installations où la formation n'était pas donnée. Cette activité fût fort appréciée des membres. La vice-présidente FIQ Inhalothérapeute, Mme. Linda Lapointe, est également allée à la rencontre des inhalothérapeutes du Kamouraska vendredi le 18 mai dernier afin de les entendre quant aux différentes problématiques vécues.

Exercice paritaire de rehaussement des postes à temps complet.

À la mi-mai se sont terminés les travaux paritaires de rehaussement des postes à temps complet qui se sont déroulés de manière intensive pendant 5 semaines. Il est à noter que ces travaux ont été précédés par plus de 7 mois de travail d'analyse par votre comité de la lettre d'entente no. 6. En tout, 474 postes ont été rehaussés dans l'ensemble du territoire et dans les trois regroupements de titre d'emploi. Pour les infirmières, 279 postes ont été rehaussés au total, ce qui a permis de faire passer de 46% à 63% le nombre de postes à TC. Pour les infirmières auxiliaires, 168 membres se sont vues accorder le statut de temps complet, faisant passer de 36% à 65% le taux de poste à TC. Pour les inhalothérapeutes, 27 membres au total ont été rehaussées, augmentant de 53% à 85% le taux de postes à TC. Il s'agit d'un grand pas vers la stabilité des équipes de travail, la lutte à la précarité d'emploi et au TSO. Votre équipe syndicale est très fière du résultat de ces travaux ainsi que des retombées positives de cet exercice. Quelques cas restent à traiter dans les prochaines semaines. Veuillez prendre note que le rehaussement entrera en vigueur au plus tard le 29 septembre 2019. N'hésitez pas à communiquer avec votre bureau syndical si vous avez des questions.



C'est avec enthousiasme que nous vous annonçons que le **FIQ-SPSICR-BSL** s'est doté d'un logiciel pour l'envoi massif de courriels.

Le but étant bien sûr, de rejoindre toutes nos membres afin d'améliorer la communication et la transmission d'informations importantes.

[SVP, si vous n'avez pas transmis votre adresse courriel personnelle, communiquer avec votre bureau syndical.](#)



NUMÉROS DE VOS BUREAUX LOCAUX

Matane :	418-562-3135 # 2809
Mitis :	418-775-7261 # 4095
Matapédia :	418-629-2211 # 2007
Rimouski :	418-724-3000 # 8278
Basques :	418-851-3700 # 194
Rivière-du-Loup :	418-868-1010 # 2490
Témiscouata :	418-899-0214 # 10071
Kamouraska :	418-856-7000 # 7211

SURVEILLEZ LA PAGE FACEBOOK FIQ-SPSICR-BSL, VOS BABILLARDS AINSI QUE VOS COURRIELS DANS LES PROCHAINES SEMAINES, CAR DE L'INFORMATION IMPORTANTE VOUS SERA TRANSMISE !!

Votre comité exécutif